

La suppléance familiale : les difficultés du triangle Famille-Enfant-Institution

Eric Loonis

Loonis, E. (1995). La suppléance familiale : les difficultés du triangle Famille-Enfant-Institution. *Le Nouveau Mascaret*, Revue Interrégionale des CREAHI Aquitaine, N° 35, 24-37.

Résumé – Système intermédiaire entre l'individuel et le social, la famille a toujours été le lieu de multiples enjeux. Ce présent article est tiré d'une étude réalisée pour le CREAHI d'Aquitaine (Bordeaux, France) et basée sur une revue bibliographique, en grande partie consacrée à des articles de professionnels de l'aide sociale à l'enfance. Qu'il s'agisse d'éducateurs, de médecins, de psychologues, de travailleurs sociaux ou de professionnels de la justice, tous évoquent les nombreuses difficultés, tant aux niveaux social, psychologique, institutionnel, juridique, que administratif, qui parasitent les rapports des familles, aussi bien avec leurs membres que leur environnement social.

Mots clés. Suppléance familiale, Famille, Enfant, Institution, Justice, Education, Psychanalyse, Systémique.

Family substitution: The difficulties of Family-Child-Institution triangle

Abstract – Intermediate system between the individual and the social, family has always been the locus of multiple stakes. This paper is abstract from a study realized for the CREAHI of Aquitaine (Bordeaux, France) and is based on a bibliographic review, which the greater part concerned professional articles of social help to childhood. Teachers, physicians, psychologists, social workers or professionals of justice, all evoke a lot of difficulties in social, psychological, institutional, legal, or administrative fields, which interfere within the relations with families, as well as with their members than with their social environment.

Key words. Family substitute, Family, Child, Institution, Justice, Education, Psychoanalysis, Systemic.

Introduction

Lieu d'élevage des enfants, de transmission des valeurs, berceau où l'humanité, le peuple, la race, selon les idéologies en cours, se perpétuent, la famille est en cela le nœud contradictoire de liberté où les individus expriment leurs comportements et émotions les plus intimes, et en même temps, le point de levier privilégié d'une société qui veut garder une maîtrise d'elle-même. D'où, un nœud de liberté sous haute surveillance, sous contrainte morale, religieuse, traditionnelle, législative. Quasi institution d'essence naturelle, la famille se heurte aux véritables institutions, d'essence sociale et destinées à la normaliser, à limiter son pouvoir. Si ses enjeux sont parfois de l'ordre de la civilisation, de l'économique, du religieux, leur dénominateur commun est toujours idéologique et les professions qui s'occupent de familles sont constamment

déchirées autour de prises de position partisans, d'écoles de pensée, voire de véritables paradigmes. C'est qu'en traitant professionnellement la famille chacun y apporte sa propre famille réelle-idéale et ce qu'il en a élaboré de modèles de pensée au cours de sa vie, de ses études.

Les sociologues se sont chamaillés sur les thèmes de famille élargie/famille nucléaire, les « psy » se battent entre famille psychanalytique et famille systémique. Et lorsqu'on en arrive à la pratique, les mêmes oppositions apparaissent entre suppléance et substitution, entre neutralité et interventionnisme. Le point important à souligner ici n'est pas tant qu'une conception de la famille pourrait être plus pertinente que les autres, mais que ceux qui manient de telles conceptions aient autant de difficultés à ne pas oublier qu'il ne s'agit que de modèles, de *constructs*, comme disent si bien les anglo-saxons.

L'affrontement des idées nous ouvre directement sur cette violence qui rode autour et au sein de chaque famille. Violence d'une famille dans sa dysfonctionnalité, violence de l'institution qui se donne le droit de protéger l'enfant, violence de l'enfant via son symptôme, dans et autour de la famille, l'amour et la haine circulant à la même vitesse et sur les mêmes circuits.

La suppléance familiale

Le principe d'éloignement du milieu familial d'origine répond à l'idée de protection. Elle est basée sur le principe de suppléance et non de substitution. Car « Si la substitution familiale suppose le remplacement du même par le même, la suppléance réfère simultanément à un manque jamais comblé et à un supplément d'un ordre différent du manque » (Durning, 1985). Dans l'idée de substitution, on met une personne ou une chose à la place d'une autre. Cet autre est alors mis à l'écart, il n'est plus pris en compte et ce de façon définitive. Par contre, dans l'idée de suppléance apparaît celle du manque et donc du complément à ce manque. De cette complémentarisation, on en vient facilement à l'idée d'aide, voire de réparation, ce qui laisse envisager un moment où la réparation sera achevée, où l'aide aura rempli son office, où le manque aura disparu ; la suppléance renvoie donc au temporaire.

La suppléance fait force de loi sur la substitution. La réforme des annexes XXIV (en France, décret N° 89-798 du 27 octobre 1989) prévoit plusieurs dispositions qui vont dans le sens de cette suppléance et tout d'abord par la prise en compte de la famille, des parents. La prise en charge de l'enfant implique l'accompagnement de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant ; la famille doit être associée autant que possible à l'élaboration du projet individuel pédagogique, éducatif et thérapeutique, à sa mise en œuvre, à son suivi régulier et à son évaluation. L'équipe de l'établissement fait parvenir à la famille, au moins tous les six mois, des informations détaillées sur l'évolution de l'enfant. Les parents doivent recevoir chaque année un bilan pluridisciplinaire complet de la situation de l'enfant. Les parents sont saisis de tout fait ou décision relevant de l'autorité parentale.

Ensuite, parce que l'institution elle-même se doit de garder un caractère familial (jusqu'à devenir une famille dans le cadre de l'accueil familial spécialisé). En outre, l'internat ne doit pas être systématique et les enfants doivent le plus possible garder contact avec leur famille (y dormir le soir, rentrer les week-ends, retour durant les vacances, etc.).

Face à ce dispositif, plusieurs problèmes se posent. Tout d'abord la nature des souffrances familiales qui obligent à suppléer les parents. La plupart des dysfonctionnements familiaux entraînant un placement touchent aux liens précoces entre parents et enfant et mettent en jeu le processus de séparation-individuation de l'enfant ; c'est dire que cette problématique du lien va se rejouer au sein de l'institution, avec l'enfant, mais aussi avec sa famille, comme un « mal de placement » selon David (1989). En conséquence, le placement doit être préparé, aménagé et accompagné. « Il organise les liens entre la famille, le jeune et l'institution » (Fromet, 1992). Ensuite, le problème de la souffrance engendrée par la séparation enfant-parents et qui, liée aux premières souffrances, peut venir annuler les effets positifs du placement ; enfin, la façon dont cette problématique de la séparation, en regard de la suppléance, sera traitée.

Nous sommes alors face à un apparent paradoxe (Delerue, 1992) : ce « vivre ensemble en famille naturelle » est devenu une souffrance insupportable, mais malgré tout, l'opération de placement mettra en jeu encore une « famille » (famille d'accueil, ou institution tentant de garder un « caractère familial ») dans le cadre de la suppléance. Ce qui nous renvoie à ce « manque » auquel il convient de suppléer, un manque qui correspond à ce que doit apporter dans l'ordre de l'affectif et de la socialisation la famille naturelle à son enfant, et qu'elle ne peut lui apporter. L'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) tente alors de répondre à la question du : que faire par rapport à ce manque ?

Il s'agit d'introduire dans le champ affectif de l'enfant en souffrance des liens complémentaires qui vont trouver à s'exprimer d'une façon différente. Énoncé simple, mais réalité pratique complexe, car introduire un enfant dans un nouveau milieu familial, ou milieu à caractère familial, c'est-à-dire institutionnel, c'est avoir l'exigence qu'il participe de cette dimension affective, et cela ne peut se faire à moitié, c'est tout ou rien, ce qui est en contradiction avec le principe de la suppléance, qui n'est pas substitution. Cela pose des difficultés pour les trois acteurs en présence. Pour les parents d'abord, qui peuvent mal réagir à la décision de placement, surtout si ce placement est vraiment familial (alors qu'ils voient mieux le placement en institution qui se rapproche davantage de la formule du « pensionnat »), cela remet fondamentalement en cause leur capacité à être vécus comme parents. Pour l'institution ensuite, qui en tant que famille d'accueil doit faire face à des problèmes d'intrusion (Lenné, 1992) ; qui en tant qu'établissement doit savoir gérer ce que l'enfant y ramène de sa problématique. Pour l'enfant enfin, qui vit ce manque inadmissible, tout en continuant à aimer ses parents, tout en finissant peut-être par aimer aussi ses parents étrangers, d'accueil, voire ses éducateurs.

Face à toutes ces difficultés, le problème des limites, des nuances entre substitution et suppléance n'est plus un problème de loi, de politique sociale, mais un problème psychologique, affectif et systémique. En ce sens, il n'entre plus dans l'ordre des problèmes « que l'on pose et que l'on peut prétendre résoudre », mais dans l'ordre de ces problèmes existentiels qui n'ont pas vraiment de solution, qui ne sont pas tout à fait d'ailleurs des problèmes, mais plutôt un ensemble de conditions qui rendent difficiles l'élevage et l'éducation d'un enfant dans la société.

La suppléance, nous venons de le voir, non seulement prévoit le maintien du contact avec la famille naturelle, mais invoque aussi les qualités familiales, « familiomorphes » de l'institution (famille d'accueil, confort de l'établissement, éducation de qualité, personnel de référence, d'accompagnement, etc.). Or, on peut faire

l'hypothèse d'un lien entre l'appellation de « familial » des lieux de placement d'enfant et le climat de violence qui finit par prendre place entre l'institution et les parents, entre les parents et leurs enfants, et en retour entre l'institution et les enfants. Ce modèle familial que les institutions veulent se donner semble être rattaché à de forts enjeux inconscients, étant donné la violence immédiate que provoque sa simple discussion (Le Penne, 1992).

Nous voici à nouveau face au paradoxe : pour atteindre à son idéal éducatif et de suppléance, l'institution se fait le plus « familiale » possible, et ce faisant, elle attise la sorte de concurrence qui s'établit entre elle et la famille naturelle, d'où un conflit au cœur duquel l'enfant va souffrir, mais aussi jouer ses atouts dans l'ordre du dysfonctionnement et de la manipulation. Ainsi, cette disqualification des parents par des instances sociales éducatives « familiomorphes », entérinant la déficience de l'instance parentale, peut constituer pour les enfants et les adolescents, à la fois une partie de l'insupportable du placement et aussi une partie de la position intenable des éducateurs. En même temps, cette disqualification n'apporte aucune solution à la problématique parentale qui reste inchangée (et se retrouve par transfert au cœur de l'institution). Ainsi, la notion même de suppléance ne laisse pas d'être pleine d'ambiguïtés, car dans la pratique, les institutions sont toutes puissantes, veulent en tout se voir comme telles, et parlent sans sourciller « d'action éducative auprès des familles », d'une entière latitude de l'institution pour favoriser ou pas les liens parents-enfants, ces derniers pouvant avoir « sur l'enfant une influence négative ». Lorsqu'il existe, l'acte judiciaire de placement lui-même concourt à cette ambiguïté en plaçant les contacts parents-enfant sous l'autorité du « règlement intérieur » de l'établissement, ce qui ouvre la voie à tous les abus, tous les arbitraires (Le Penne, 1992). Cette absence de transparence des institutions au droit a des effets très graves sur les parents qui sont alors portés à désinvestir la relation à l'enfant, confortant par là l'image négative que l'institution a d'eux. Ainsi, la notion de suppléance familiale renvoie à une subjectivité, souvent chargée d'affects violents, d'angoisse et de frustration, justifiée par l'arbitraire des jugements de valeur. Le placement met donc en jeu l'autorité parentale à laquelle il est attenté, cela en opposition même à la loi qui prévoit que (hormis les cas de déchéance parentale, ce qui reste rare) « les père et mère dont l'enfant a donné lieu à une mesure d'assistance éducative conservent sur lui leur autorité parentale et exercent tous les attributs qui ne sont pas inconciliables avec l'application de la mesure ».

La suppléance familiale est une production de nature relationnelle (Durning, 1985). Son impact portera à la fois sur la productivité (les meilleurs comportements de l'enfant) et sur l'enfant lui-même (sa maturation personnelle, son développement, etc.). Dans le cadre de la prise en charge des enfants et adolescents, la suppléance familiale présente de nombreux enjeux : sociaux, de pouvoirs et inconscients. Elle comporte diverses tâches que l'on peut regrouper en « opératoires » et « psychologiques ». Sur le plan opératoire il s'agit des tâches domestiques, techniques, de garde, d'élevage, éducatives et socialisantes, de suivi et de référence sociale. Au plan psychologique, les tâches sont de soutien, support, accueil, écoute, interprétation et expression d'un certain affectif. Ces tâches portent sur divers aspects psycho-affectifs de la vie de l'enfant : la séparation, le complexe d'œdipe, le roman familial, les objets internes, la résolution de la problématique familiale, l'enracinement familial-affectif.

La suppléance ainsi définie, il semble que sa mise en application souffre d'un sérieux déséquilibre entre « opératoire » et « psychologique ». Le premier, qui touche à

l'intendance, est relativement simple à mettre en œuvre, il y faut simplement le personnel, la compétence et les fonds financiers qui vont avec. Le second pose plus de difficultés, touchant au fameux « projet thérapeutique » pour lequel les problèmes de suppléance deviennent aigus. Ici, le personnel, la compétence et les fonds financiers sont nécessaires, mais pas suffisants. Il y faut encore une autre sorte de compétence, de qualité, de l'ordre de l'ouverture d'esprit, de la capacité à se remettre toujours en question, à être inventif, à se donner les moyens de s'élever, par moments, au-dessus du fatras du quotidien. La régulation et l'efficacité de cette part « psycho-logique » de la suppléance familiale est d'autant plus importante que l'opérateur lui-même en est saturé. Saturé de ce psychologique qui y est disséminé, sauvage, mal pensé, mal défini, aléatoire et non relié avec la famille naturelle.

Avec la suppléance familiale, nous passons du triangle Père-Enfant-Mère au triangle Parents-Enfant-Institution. Nous sommes d'accord sur ce point, les triangles ne doivent pas être dans l'ordre de la substitution. Ce qui est par contre moins évident est les conséquences de cette non substitution. Le triangle Père-Enfant-Mère est toujours présent, au cœur du triangle Parents-Enfant-Institution, par cette prégnance du « familial » dans l'institutionnel, qu'apportent les personnels ainsi que les enfants de leur propre famille, et par son projet de l'ordre de la suppléance, mais marqué d'un idéal éducatif qui tire malgré elle l'institution vers la substitution.

Le triangle Parents-Enfant-Institution offre trois points de vue selon que l'on se place à l'un de ses trois sommets et chacun de ces points de vue se présente comme interposition entre les deux autres acteurs. Ainsi, la famille peut venir s'interposer entre son enfant et l'institution. Soit elle va tenter de saboter la relation enfant-institution, allant jusqu'à mettre en œuvre des tentatives autoritaires pour récupérer l'enfant, soit à l'inverse, la famille peut devenir une famille abandonnique pour un enfant abandonné, l'institution se retrouvant seule garante de l'éducation de l'enfant. Dans ce jeu entre captation ou rejet de l'enfant se joue la souffrance familiale, celle des deux parents, leur blessure narcissique de se sentir de mauvais parents. On reconnaît facilement la dimension inconsciente de tels comportements à ce « tout ou rien » que notre inconscient partage avec les réactions des tous petits. En même temps, il y a aussi de la problématique des parents entre eux et qu'ils rejouent par institution-enfant interposés. Souvent des désaccords profonds sur le plan des principes éducatifs divisent les parents. Ces désaccords n'ont guère de liens avec une quelconque philosophie pédagogique, mais utilisent de telles philosophies pour camoufler, tout en en étant la métaphore, des dissensions plus profondes entre père et mère, touchant à l'affectivité, la sexualité, la confiance, et sur le plan du trans-générationnel, le lignage. Alors, soit les parents utilisent leurs désaccords avec l'institution pour former une pseudo alliance qui va soulager un temps leur couple, soit l'abandon de l'enfant à l'institution peut permettre aux parents de régler leur problème en se séparant.

L'enfant, à son tour, peut s'interposer entre sa famille et l'institution. Soit en les manipulant l'une et l'autre, les divisant, les mettant en conflit, pour mieux y régner. Il devient enfant balle de ping-pong, victime toute-puissante du système dont il est l'enjeu. Par là, faute d'une véritable famille aimante, il trouve à exister, voire tout au fond à se sentir aimé, en servant de court-circuit entre les sortes d'imagos de bonne ou mauvaise mère dans lesquelles s'incarnent tour à tour sa famille et l'institution. Ici, se joue une étape importante du roman familial de l'enfant, entre les parents idéaux et les parents réels. L'enfant ne pense plus son roman familial, il le met en scène dans la réalité et

selon les aléas de son ambivalence, ses vrais parents et leurs suppléants s'échangeront les rôles de princes ou de mendiants. Et puis, il y a l'enfant qui renvoie tout le monde dos à dos, c'est le fugueur universel, il rejette sa famille, il rejette l'institution. Peut-on dire que lui a tout compris ? Ou bien que c'est un asocial qui finira mal ? Hélas, tout n'est pas si simple, car ce fugueur ne court pas les bois en solitaires. Il peut reconstituer une famille au sein d'une bande, mais plus habituellement ses fugues, ses fuites l'amènent à faire des allers-retours entre sa famille et l'institution. Et par là que fait-il, sinon tisser des liens entre les deux. Des liens mis en scène, joués, métaphorisés, il semble dire : « rapprochez-vous, touchez-vous, entendez-vous, comprenez-vous ». C'est l'enfant médiateur qui fait force d'attraction entre famille et institution.

Enfin, c'est l'institution qui peut s'interposer entre famille et enfant. Et nous revoici face au dilemme substitution/suppléance. Dans l'ordre de la substitution l'institution cherchera à disqualifier les parents, à les mettre à distance. Pour cela, elle peut dramatiser l'image qu'elle en a au point de voir comme un danger absolu tout retour de l'enfant dans sa famille. Ou bien son jeu peut être plus subtil et le rejet passer par un simple désintérêt, avec un projet thérapeutique axé uniquement sur l'enfant. Dans l'ordre de la suppléance, elle peut devenir « trop bonne », trop efficace, sur le plan d'une façade « opératoire » et accumulant les offres d'activités, les sorties à la neige, les spectacles culturels, dévaloriser complètement une famille souvent économiquement faible.

Ces jeux triangulaires ne sont pas tant des alternatives que des configurations qui se superposent, interagissent, s'annulent ou font synergie. Ces jeux se situent autant au niveau intrapsychique des fantasmes, des idéologies comme rationalisations, des résistances, des pulsions qui sous-tendent des actes souvent symptomatiques, qu'au niveau interpsychique et interactif du système triangulaire auxquels ils appartiennent. C'est au détail de cela que nous allons nous attaquer afin de mieux comprendre les enjeux de la suppléance familiale.

L'enfant et la famille

La dialectique du lien et de la rupture est au cœur de toute vie familiale. Elle y transcende les générations, les temps familiaux, les couches psychiques, les réseaux systémiques en une vaste fractale sans cesse répétée. L'enfant est le premier moteur de cette dialectique où il apparaît très tôt, bien avant que de naître. Le couple est dans sa fusion amoureuse que déjà dans le projet se dessine la séparation (envisagée comme union idéale, bien sûr !) du couple parental. Et c'est effectivement le cas lorsque l'un des partenaires se sent encore trop enfant, ne veut pas, ne peut pas encore céder une part de la satisfaction régressive dans l'amour à ce concurrent redoutable qu'est l'enfant. Lorsque tout va bien, l'enfant paraît donc d'abord lien, il concrétise le couple en tant qu'unité fonctionnelle père-mère. Mais bientôt, Œdipe-Roi sera détrôné, l'enfant sépare son père de son épouse, et celui-ci le lui rend bien, qui sépare l'enfant de sa mère. Du coup, un nouveau lien plus mature se reconstitue entre les parents et les ruptures des enfants suivants seront sans doute plus faciles à franchir. Pour l'enfant, le lien était tout de rêve, d'idéal et perfection avec ses parents, et puis soudain, la rupture surgit, faite d'imperfection : « ils ne sont que ça, ces parents mesquins, jaloux ? » Alors il bâtit son roman familial pour refaire le lien avec des parents idéaux, grandioses et narcissisants. Vient la période des liens élastiques avec les parents, tantôt loin, tantôt près, la période de latence n'a pas de rupture, ne devrait pas en avoir ! Pourtant la rupture est en

préparation, elle couve, elle se prépare doucement, attendant le signal des hormones pubertaires. Et le jour vient de la grande rupture. D'abord ce contact physique tendre qui devient gênant de l'excitation qu'il procure, par ailleurs. Pour les parents, ils se font à leur tour le coup du roman familial, mais à l'envers : « que notre enfant reste notre enfant, petit, lié, relié, qu'il ne parte pas, ni de corps, ni de pensée, enfant idéal ». Et l'enfant, pousse, tire, sur ce lien qui l'étouffe, c'est la crise de l'adolescent. La rupture est déchirure, les parents peuvent retrouver un nouveau lien entre eux, ou eux aussi rompre, divorcer. L'enfant se lie à l'extérieur, mais déjà, nous sommes hors de la famille. Allons, pas si vite. Les premiers objets d'amour lient, relie, avec les objets internes, acceptés tels quels, ou retournés en leur contraire, déformés pour satisfaire surmoi et idéal. C'est le siècle qui le veut, on ne part pas aussi vite de chez soi. On est lycéen attardé, étudiant, chômeur, et passé la crise de l'adolescence, de nouveaux liens se tissent entre parents et enfant, faits d'intendance, d'alimentaire, de financier, d'espairs et de lassitude, de bonheur et d'exaspération. On voudrait bien voir partir ce grand enfant et sa charge, on voudrait bien le voir voler de ses propres ailes. Et quand il le fait, on a envie de le retenir, cette fois ce n'est plus l'enfant qui joue à l'élastique, mais ses parents. Jusqu'au moment où la rupture se fait vraiment, les styles de vie s'écartèlent, l'enfant part, seul ou en couple, pour étudier au loin, travailler, vivre sa vie. N'allons pas plus loin, toute la vie parents et enfant tisseront des liens pour mieux les rompre, association de Pénélopes en attente d'un éternel Ulysse.

La maltraitance est elle-même lien et rupture, mais dramatique, lourde de souffrances, de haine et de culpabilité, elle vient brouiller les cartes de la dialectique naturelle. Violence, négligence, torture morale, abus sexuel, mais encore emprise, confinement dans l'enfantin, ou au contraire parentification, la maltraitance signe à la fois une rupture et un lien fusionnel, archaïque, à l'enfant. C'est ce lien faussé des générations confondues, des sexes mal différenciés. C'est ce lien par la souffrance, par la manipulation, par l'inceste. Lien qui est en même temps rupture, de la pensée de l'enfant d'abord, de la hiérarchie, de la loi ensuite. Rupture du couple, de l'enfant et de ses parents, à cet autre niveau, œdipien, qui ne pourra pas se réaliser, être dépassé. Finalement, c'est le social qui viendra accomplir l'ultime rupture, en « plaçant » l'enfant. Tout va-t-il s'en arrêter là ? Allons, c'est méjuger des humains ! Chez nous rompre c'est nouer, et nouer c'est rompre, ne cherchez pas à comprendre...

L'enfant et l'institution

L'institution s'inscrit immédiatement dans la problématique du lien et de la rupture. Rupture parce qu'elle sépare l'enfant de sa famille, mais lien aussi par tout ce qui va se tisser dans l'ordre de l'inconscient entre elle et l'enfant, entre elle et la famille et entre famille et enfant par son entremise. Voyons d'abord la rupture et ses conséquences sur l'enfant.

Le lien de l'enfant avec ses parents, et en particulier sa mère, présente des caractéristiques exceptionnelles de densité, de « marquage ». C'est un lien constructeur, organisateur, pour sa personnalité, son équilibre psychique. Ce lien peut être « mauvais », fait de violence, de négligence, il n'en n'existera pas moins, comme cette ultime chaîne qui le relie à la vie. Face à ce lien, on peut s'interroger sur ces mesures de placement prises souvent avec acharnement et dont le bénéfice apparaît douteux pour l'enfant (Rose, 1992).

Les recherches sur le lien d'attachement ont montré que la séparation de l'enfant d'avec ses objets d'attachement (sa mère pour l'essentiel) conduit à un traumatisme dont on peut observer les étapes au cours du temps : la prostration, le désespoir, la négation qui laissent croire que l'enfant s'est détaché et adapté. En fait, un retour à la maison montre que la séparation ne sera pas sans conséquences : une plus grande sensibilité à des séparations ultérieures, l'attachement anxieux, des réactions hostiles envers l'objet, des exigences excessives et l'intolérance à la frustration, de violentes crises de colère, un attachement apathique de refus face aux difficultés, tout cela correspondant à une profonde perturbation de la personnalité.

En ce qui concerne les placements d'enfants, « les séparations répétées de milieu familial en placements nourriciers, en passant éventuellement par des expériences institutionnelles semblent produire des effets équivalents à ceux d'une longue séparation ou encore à ceux que produisent les effets des carences de soins maternels avec lesquels ils sont souvent intriqués » (Rose, 1992). A long terme, Spitz (1968) a pu observer la dépression anaclitique : des enfants exigeants, pleurnichards et qui s'agrippent aux personnes rencontrées, jusqu'au retrait, la léthargie, l'élément essentiel à prendre en compte dans l'apparition de ces troubles étant la perte durable de la figure avec laquelle le nourrisson a tissé les premiers liens. La rupture prolongée à la fin du deuxième semestre apparaît comme un facteur déterminant de la dépression grave avec atteintes somatiques (alimentation, sommeil, immunologie, croissance), atteintes psychologiques (intelligence, psychomotricité, langage), de type déficitaire. Les travaux sur l'hospitalisme de Spitz montrent que l'accroissement du risque pour l'enfant augmente non pas sur la base de ses mauvaises relations à sa mère, mais sur l'absence de relation. Ainsi, le plus pénalisant pour un enfant n'est pas tant la qualité relationnelle, mais la quantité d'un lien affectif privilégié, dense, avec au moins un être humain.

Les travaux de Bowlby (1969) ont montré ce comportement primaire de l'attachement et ont rejoint les études des éthologues sur l'empreinte, le besoin de contact (Lorenz, 1978 ; Harlow, 1972). Durant les premières semaines, les premiers mois de la vie, l'attachement est un processus organisateur de très grande importance. Les liens qui se tissent entre l'enfant et sa mère, mais encore son père, sa fratrie et toutes les personnes qui lui sont affectivement proches, forment une base de sécurité à partir de laquelle il pourra explorer le monde, développer sa cognition et son intelligence. L'enfant peut donc d'autant mieux prétendre à l'autonomie qu'il manifeste un attachement en sécurité. Ces notions nous ouvrent à l'idée de considérer la « maltraitance institutionnelle », pas seulement en termes de violences directes, mais comme un ensemble d'effets secondaires à la séparation de l'enfant de sa famille, de sa mère et à son placement, voire déplacements plus ou moins fréquents dans son parcours institutionnel.

Si le placement institutionnel de l'enfant s'inscrit dans la problématique de la rupture du lien d'attachement, il va par la suite donner lieu à tout un ensemble de tentatives de reconstituer ce lien, de le dire, de le travailler. Dans un premier temps, l'enfant ramène, rejoue ce lien dans l'institution. Au départ les éducateurs ne voient que des comportements, des émotions, des interactions, bizarres, gênants, symptomatiques. Car l'enfant n'a pas encore les moyens de mettre des pensées et des mots, alors il agit, il joue ce qu'il a dans la tête, il cherche à le gérer, à se soulager, à se libérer, de ses souffrances, de ses inconforts, de ses frustrations. Cela peut prendre des tournures complètement folles, hors la loi, inquiétantes, dangereuses, pour lui, pour ceux qui l'entourent. En même temps, l'environnement social n'est pas neutre, il ne peut pas être

neutre ! Et ce d'autant plus que l'on ne devient pas éducateur, psychologue, assistante sociale, psychiatre, par hasard. Ce sont là des métiers qui nécessitent suffisamment de déséquilibre intérieur pour pouvoir rencontrer plus ou aussi déséquilibré que soi. Ce sont des professions de la réparation, se réparer soi-même tout en réparant les autres. C'est dire que les comportements de l'enfant, tout chargés de sens inconscient, réactivent, sensibilisent les inconscients de tous ces intervenants sociaux qui, à leur tour, peuvent se mettre à agir symptomatiquement, à jouer par le comportement. Le dialogue des inconscients est-il un dialogue de sourds ?

La plupart des jeunes qui sont accueillis dans les internats ont des caractéristiques qui font problème : de la compulsion d'échec, aux comportements abandonniques fusionnels, qui donnent souvent au tableau une allure « psychiatrique », avec les *actings* fréquents et imprévisibles (Pages et al., 1979). L'enfant parle par ses actes, peut-il être entendu ? Comment cette écoute et interprétation du code de l'enfant peut-il prendre place dans la vie institutionnelle ? Et d'abord, que se passe-t-il pour que cette écoute ne se réalise pas ?

Ignorer la métaphore est sans doute l'acte fondateur d'une équipe face aux comportements de l'enfant qui entraîne le plus de difficultés. Les éducateurs prennent l'acte au pied de la lettre. L'agressivité est uniquement vue comme agressivité, les personnes auxquelles elle s'adresse se sentent directement visées. Aucun recul n'est accompli, l'équipe se laisse emporter par le quotidien, ses émotions, ses réminiscences. Il n'y a pas lieu ici de juger, bien entendu, il s'agit de constater, sans oublier que l'équipe n'a souvent pas les moyens du recul (travail harassant, absence de régulation efficace, pas de formation suffisante à l'interaction). Ainsi, l'équipe va répondre à l'enfant directement au niveau de ses actes et non au niveau de leur sens, profond. Comme l'enfant arrive le plus souvent avec des problématiques du lien et de la rupture, de la fusion et de la séparation, l'équipe aura tendance à répondre sur le même registre, ce qui donne des *actings* de rupture de l'ordre de la substitution, du rejet, et les fugues du côté de l'enfant. Ou bien, une partie de l'équipe semble fusionner avec l'enfant pour prendre sa défense, alors qu'une autre entre dans la lutte.

Ignorer le fantasme est une autre non réponse à l'enfant qui peut se faire selon trois modalités. L'équipe peut succomber au fantasme de l'enfant, faire collusion avec lui, entrer dans une interfantasmatisation qui entraînera un fabuleux ballet fantasmatique, se déroulant comme un drame épique, un conte cruel, peuplé de ses monstres, de ses magiciens, de ses mauvais génies, et du héros bravant tous les dragons. Les actes se succèdent comme au théâtre : la frustration, le manque du départ ; l'épreuve et l'affrontement ; le voyage initiatique ; mais la fin est malheureuse, dans l'incompréhension, dans la répétition, c'est là que nous quittons le canevas du conte.

L'équipe peut se mettre à lutter contre le fantasme de l'enfant par une sorte de contre-fantasme défensif sur thème de destruction ou de pollution de l'institution, sur thème de persécution, de mort, ou de pourrissement. Parfois, le sadisme apparaît et les fantasmes de punitions infligées, les fantasmes sexuels peuvent surgir, surprendre par leur crudité, leur violence, et surtout par la naïve innocence de leur mise en œuvre effective (Durning, 1985).

A d'autres moments, l'équipe peut se retrouver complètement sidérée, comme psychiquement paralysée par la force fascinante du fantasme de l'enfant. Ce qui se traduit souvent par le déni, le barrage, l'équipe consacre l'essentiel de ses réunions à

débattre (métaphoriquement ?) de ses problèmes internes d'intendance et l'enfant est complètement passé sous silence ou encore fait l'objet de propos décousus, ou passionnés, qui ne débouchent généralement sur rien de concret, l'enfant reste en suspend, son fantasme avec...

A tout cela peut être ajouté l'entrée de l'équipe dans un « pat interactif » avec l'enfant (Selvini Palazzoli et al., 1990). Le plus classique est l'escalade symétrique « bêtises »/punitions. Les passages à l'acte de l'enfant sont de plus en plus graves ou fréquents et il s'ingénie même à laisser des traces qui signent son passage pour être bien certain qu'il sera reconnu comme coupable. Les punitions elles-mêmes sont inflationnistes et tombent dans la sur-violence institutionnelle, l'apogée est atteinte avec les violences physiques caractérisées, les enfermements prolongés, les conseils de discipline qui se succèdent. Le pat se reconnaît au fait que tout ce que fait l'équipe n'apporte strictement aucune solution aux comportements de l'enfant. L'une et l'autre entrent dans une rage de vaincre de plus en plus virulente et le système ne se résout que par la rupture (déplacement de l'enfant qui ira rejouer ailleurs ses métaphores vivantes).

A d'autres moments, c'est la rigidité qui peut prendre le dessus, avec une relation complémentaire polaire entre un enfant victime, soumis, anéanti, et une équipe-bourreau dans un jeu de pouvoir. Dans de tels jeux interactifs complémentaires, la victime, celui qui est censé occuper la position basse, finit toujours par gagner du pouvoir à l'aide de symptômes de plus en plus criants. Il s'agit le plus souvent de somatisations, de crises que l'on baptisera « d'hystériques », à moins que l'on n'en arrive à la dramatique tentative de suicide.

Le pat interactif peut finir par transformer l'équipe en une sorte de pâte à modeler, écran projectif, pour les problématiques de l'enfant. En un théâtre vivant et spontané, l'équipe rejoue pour l'enfant et sur son instigation inconsciente, sa problématique familiale, en général le conflit parental. On assiste alors à des scissions, des clivages : les uns endossent la parole du père, les autres celle de la mère et chacun se lance dans la bataille des lignages par théories éducatives, écoles thérapeutiques, principes pédagogiques interposés. Je ne dis pas qu'une équipe ne puisse pas avoir de réels conflits, de réelles difficultés indépendamment des enfants qu'elle accueille. Dans ce cas elle devrait pouvoir les résoudre correctement dans un terme convenable. Lorsque le conflit se prolonge, lorsqu'il met en jeu des statuts, des pouvoirs, des personnes, qu'il est souvent intriqué avec les difficultés des enfants, lorsque les prises de positions sont rigidifiées, les dialogues rompus, ou de sourds, c'est que l'équipe elle-même vit fantasmatiquement au niveau de son « enfant ». Finalement, nous nous retrouvons avec une équipe d'enfants, qui luttent contre quelque mauvais père, ou mauvaise mère, imagoïques, qui rejouent des conflits fratricides, des conflits de pairs, d'aînés et de cadets, par profession, postes, responsabilités interposées ; et le pire est que cette équipe d'enfants prétend gérer un groupe d'enfants, bien réels ceux-là !

Ultime mécanisme, l'institutionnalisation, ou phagocytose d'enfant ; l'image de l'Ogre et du petit Poucet me vient tout naturellement. Cela commence tout doucement, insidieusement, par la sophistication de la pensée, un ésotérisme des pratiques éducatives, selon des normes abstraites répondant aux théories de la profession. Là, ni la famille, ni l'enfant n'ont plus aucun pouvoir de parole, ils deviennent des concepts manipulables, les supports de variables que l'on mesure, analyse, parfois pour en faire des tableaux, des rapports, des dossiers.

Ici, deux voies s'ouvrent, extrêmes, tenaces, fanatiques, intégristes : soit la surestimation des déterminismes psychologiques, soit leur sous-estimation au profit des données de l'environnement. Dans les deux cas, le premier résultat est le même : la stigmatisation de l'enfant, on lui colle une étiquette ad hoc au point de vue choisi et les nosographies psychiatriques, psychanalytiques, comportementalistes, qui ne manquent pas d'étiquettes, deviennent garantes de la mise en boîte conceptuelle de l'enfant. « Folie », « perversion », « enfant caractériel », ou « débile », « infantilisation » de l'enfant (oui, ça existe !), enfant « psychiatrique ou psychiatisable », « enfant-à-la-thérapie-impossible » (au lieu de dire inadéquate, ou « je suis un thérapeute incompetent »), jusqu'à l'enfant indifférencié dans le troupeau des enfants sauvages, dont le symptôme est la célèbre « punition collective ».

Cette opération accomplie, tout un pan de la réalité passe aux oubliettes. Les uns ne voient plus du tout l'environnement, ni l'équipe, ni la famille de l'enfant ; au contraire, les autres ne voient plus du tout l'enfant et son psychisme. Plus subtils, mais nous y reviendrons, certains mettent même la famille, les parents sous une étiquette, mais là encore, l'institution est complètement ignorée et la notion de contre-transfert ne reste qu'une... notion. La voie est alors ouverte pour la « sur-violence institutionnelle » (Tomkiewicz, Vivet et al., 1991), dont le moindre mal est l'effet de filière, ce destin administratif tout tracé, ce parcours fléché, ce jeu de piste social, ce jeu de l'oie grandeur nature qui part de la maltraitance familiale et se termine à l'hôpital psychiatrique, à moins qu'on ne tombe sur la case prison, ou prostitution... Entre les deux, nous avons affaire à l'enfant balle de ping-pong, un peu comme le « jeté de nains », de classe spécialisée, en internat, d'internat en CMPP, de CMPP en IME, en IRP, en HMI, etc., l'enfant finit sa vie d'enfant comme symptôme institutionnel.

La famille et l'institution

Malgré une volonté réformatrice, la propension des institutions à ignorer les familles reste la règle. Plusieurs facteurs tendent à bloquer la participation des familles : le contrôle des pratiques est difficile et les systèmes tendent à maintenir une homéostasie (non changement) ; une bureaucratie met l'usager à l'écart, abuse de son pouvoir et met en avant des alibis budgétaires pour se justifier ; les normes déontologiques, les habitudes de la profession, surtout les habitudes de pensée qui tendent à surestimer les déterminants psychologiques (stigmatisation de l'enfant et de sa famille) ; et enfin, les blocages stratégiques : la volonté de non changement, les effets pervers des modes de financement et les stratégies familiales elles-mêmes (familles assistées et en tirant des bénéfices secondaires) (Couillaud, 1992).

Pourtant, nous sommes en présence de carences parentales qui impliquent d'être aussi bien présent à l'enfant en souffrance qu'aux parents défailants et leur propres souffrances. Cette présence aux parents nécessite la création d'un lien de confiance avec eux, basé sur la tolérance, le respect, le non-jugement, sans toutefois devenir comme « complices » de la maltraitance. Non seulement il s'agit de rompre la maltraitance présente, de protéger l'enfant, mais encore d'aider les parents à comprendre la dimension historique de leurs comportements et leurs sentiments et émotions profonds, afin de « prévenir le grand risque de la répétition intergénérationnelle ». C'est dire que la mission de l'institution, lorsqu'il s'agit de maltraitance, est de longue haleine, sur des mois et des années, mettant souvent en jeu une psychothérapie de l'enfant et/ou des parents.

Les rapports entre la famille, les parents et l'institution semblent suivre tout d'abord un processus routinier. Après le signalement, l'intervention médicale, voire judiciaire, ce qui apparaît d'abord sont les comportements défensifs des parents, sous forme de déni des sévices avec une mystification par l'accidentel (« il est tombé dans l'escalier », « son grand frère l'a poussée »). Dans la rencontre avec les parents, cette défense doit être respectée (afin de créer l'alliance thérapeutique), mais il convient de savoir la travailler au fil des rencontres avec les parents, en les aidant à mettre en paroles leurs souffrances, comment la crise est apparue, à quoi elle est reliée de l'histoire de chacun, quels sont les enjeux réels aujourd'hui ? Travailler donc avec la dénégation et le silence, que l'on respecte comme défenses, mais se demander jusqu'où maintenir cet « implicite ». Lorsque le travail avec les parents suit son cours dans la confiance, la vérité finit par être révélée, comme si la violence avait été un message, difficile à dire, difficile à faire entendre, car difficile à comprendre pour des parents se vivant coupables dans le fond. Ainsi, le travail de l'institution nécessite « une compréhension du sens des conduites répétitives, de l'histoire de chacun, des mécanismes mis en place pour assumer les traumatismes », mais aussi des multiples mécanismes de défense mis en place avant de pouvoir accéder à cette vérité intérieure de la souffrance (De Bechillon et al., 1994).

Maintenir le rapport, le jeu entre famille et institution, au niveau de la maltraitance et de l'exercice de la loi et des droits de l'enfant, reste une démarche tout à fait superficielle. Et c'est bien à partir de cette superficialité que la substitution trône sur la suppléance, que les parents n'avancent en rien dans leur évolution, que l'enfant va tout droit vers la répétition transgénérationnelle de la maltraitance qui fut son lot.

Si nous plaçons clairement les deux acteurs en question, leur médium est d'abord l'enfant, comme une sorte d'enjeu. Cet enjeu est fait d'un fantasme, d'un idéal, celui d'une famille, de parents, parfaits, irréprochables. Cet idéal perdure en deçà de toutes les rationalisations, de toutes les prises de conscience. On sait, tout le monde sait, qu'il n'y a pas de parents idéaux. On se souvient sans doute de la réponse de Freud à une demande de conseils pédagogiques : « Faites ce que vous voulez, de toute façon ce sera mal ». Doit-on y voir une formule de dépit et de découragement, de résignation ? Je ne le pense pas. Sous cette boutade se cache justement la réalité de cet idéal, impossible à atteindre, car imaginaire. « Ce sera mal » signifie alors que de toute façon les parents seront toujours déçus de leur enfant (car aux parents idéaux, répond le fantasme de l'enfant idéal), et l'enfant sera toujours déçu de ses parents.

L'idéal restera toujours un point de pourrissement dans les relations humaines. Non maîtrisé, il implique des présupposés péjoratifs et sources de conflits irréductibles. L'idéal est plus qu'un enjeu avec soi, mais un enjeu avec cet autre imaginaire, instance du moi, fantôme du parent idéal, nous y revoilà. Il présuppose alors la défaillance et le rejet d'un des deux acteurs, et en retour, l'excellence et l'exclusive de l'autre acteur. Ce jeu de l'idéal se retrouve partout où les humains ont besoin d'idées, de théories, d'idéologies, c'est dire que l'éducation des enfants y est un terrain propice.

En soi, l'idéal est motivant, jusqu'à un certain point, il nous tire vers l'amélioration, le développement, vers un horizon de maîtrise et de succès. Au-delà de cette équation personnelle soi égale idéal, il devient blessure narcissique, conflit avec soi, haine de soi, il finit par être autodestructeur. C'est en général à ce moment-là qu'il perd sa nature de dynamisme psychique, d'intériorité, pour se mettre en scène comme un véritable

passage à l'acte, avec des acteurs qui unissent leurs névroses pour s'attaquer, s'évaluer, entrer en compétition avec pour devise mortifère : « l'essentiel n'est pas de participer, mais de gagner ! »

Certes, dans le cadre des maltraitements, des défaillances parentales, qui est, paraît-il maintenant, le lot commun de l'ASE, on pourrait dire que la question de l'idéal ne se pose même pas. Pour certains parents, on ne leur demande pas d'être parfaits, imparfaits suffirait bien assez ! Et nous le redisons, la question de l'idéal ne se pose pas consciemment, rationnellement, c'est une question fantasmagorique, qui concerne d'abord nos propres parents, nous-mêmes en tant que parents, les voisins en tant que parents, tous ces « étrangers » qui élèvent si « mal » leurs enfants. Ensuite, la question de la maltraitance réelle ne fait que se greffer sur cette question éternelle de l'idéal, elle s'y nourrit, y trouve à se sustenter.

Dans le fantasme donc, la famille mal traitante est perçue, et se perçoit elle-même, comme coupable, lieu de pourrissement et de folie, de pathologie, de mort. Extirpé de cet enfer, l'enfant pur, innocent, blessé, qu'il faut sauver. Et... ta, ta ta ! les trompettes sonnent, Messire Chevalier de l'Institution, protecteur de la veuve et de l'orphelin (surtout de l'orphelin !) surgit, sourcils froncés, brandissant le glaive de la loi, du haut de son cheval de Troie. Que l'on pourfende le Dragon Familial ! Que ce petit soit sauvé des griffes du monstre et accueilli au sein des Œuvres.

En surface on se dit que l'on va pouvoir maîtriser cela, ce fantasme, mais par en dessous, du côté des comportements, on s'aperçoit rapidement que les choses ne sont pas aussi simples. Allez faire comprendre à une famille, dont l'enfant vient d'être placé, qu'elle n'est pas un dragon ! Bien sûr, ils peuvent parfois prendre un profil bas, mea culpa, et brusquement on se rend compte qu'ils sont devenus complètement invisibles, plus de nouvelles : « Ah, vous avez voulu le gosse, démerdez-vous avec ! » A l'inverse, ils peuvent lutter par un farouche déni, faire des pieds et des mains pour récupérer l'enfant, et brusquement on se rend compte qu'ils n'en n'ont rien à faire de l'enfant et de l'institution, ce qu'ils veulent c'est garder leur image de marque de parents (bons ou mauvais, là n'est plus la question) aux yeux du reste de la famille, du voisinage.

Je ne reviendrai pas sur ce que va jouer et rejouer l'enfant dans l'institution, de pauvre petit Poucet il devient rapidement monstre, fils (ou fille) de monstres : « c'est l'hérédité, vous dis-je, l'hérédité ! » Alors, que fait l'institution ? Tout dépend, dans la forme de son action, de son degré de digestion de l'Annexe XXIV. Soit l'Annexe lui est encore restée coincée dans le gosier et il ne faut pas lui parler d'un quelconque contact avec les parents, soit la digestion est en cours et elle peut mettre en place quelques dispositifs, de surface, du genre « Alka Selzer » : ça soulage, mais ça ne résout rien.

Les vieux procédés de l'étiquetage sont souvent employés. Naïfs chez les parents (« c'est des cons », « les psychiatres sont aussi toqués que les gosses »), scientifiques chez les pros (« famille pathologique », « fusionnelle », « indifférenciée », « antœdipienne », « psychogène », « schizophrénogène », pour rester poli, car parfois cela peut être tout simplement une « famille de cons »). Les étiquettes posées, il ne reste plus qu'à bâtir l'idéologie, pardon, la théorie. Alors chez les pros on se gargarise de « lien précoce », de « fantasme mortifère », de « transfert familial », à moins que ce ne soit une obscure histoire de gènes, un alcoolisme bicéphale indéterminé, à la fois héréditaire et de culture familiale. La famille est bien sûr moins bien lotie pour ce qui concerne la « théorie » et elle finit par se faire une raison, bien aidée en cela par

l'institution elle-même qui peut lui donner toutes les bonnes raisons pour lui abandonner ce pâtre enfant.

Ce portrait épique des relations entre famille et institution ne se veut pas le reflet d'une réalité générale. Certes, il existe encore bien des institutions qui sont allergiques aux parents, mais la portion de littérature à laquelle nous avons pu accéder, nous a montré que des efforts importants avaient été fait sur ce point. Mon but ici n'est donc pas de pointer du doigt « certaines maisons », mais de mettre à jour des mécanismes que l'on retrouve un peu partout à l'œuvre, même sous la meilleure des bonnes volontés.

Les moyens de la suppléance

Ce trop rapide tour d'horizon, à la fois psychologique et systémique, du triangle Famille-Enfant-Institution, dans le cadre de la fonction de suppléance familiale de cette dernière, nous a permis de toucher du doigt tout un ensemble de mécanismes mystérieux, invisibles sous la croûte des comportements, quels qu'ils soient, de la maltraitance initiale des parents, à celle, parfois de l'institution, en passant par tous les actes administratifs, juridiques, pédagogiques, éducatifs, thérapeutiques, que nécessitent le placement d'un enfant hors de sa famille naturelle. Ces choses cachées qui nous font fonctionner relèvent de l'inconscient, des inconscients tels qu'ils peuvent s'associer en un appareil psychique collectif. Mais encore, ces choses cachées émergent de nos interactions, de nos communications avec les autres. Comme sur une carte géographique, on peut prendre une loupe pour observer certains détails ténus, tout au « fond » de la carte, mais il y a encore ces grands noms en lettres énormes qui traversent les continents et que l'on ne voit pas, sur le coup, tellement les caractères en sont évidents. Dans notre approche du triangle il y a un peu de tout cela : détails ténus et cachés à découvrir, évidences qui sautent trop bien aux yeux qu'ils en sont aveugles.

Nous avons présenté l'emboîtement des systèmes en un système de systèmes, de l'individu, avec sa biologie, son appareil psychique, puis le système des appareils psychiques associés, celui des individus en interaction, celui plus vaste encore de la famille et de l'institution. Mais il faudrait encore parler des organismes de tutelle qui englobent le triangle et forment à leur tour système avec ce triangle. Là encore les fantasmes sont à l'œuvre, la communication fait souvent problème, il me faut pourtant arrêter là mon travail.

Nous avons essayé d'éclairer un peu les difficultés de la suppléance familiale afin de faire quelques propositions, non pas des solutions miracles, mais quelques suggestions, pour aider.

Déjà se donner les moyens de sortir du flou, de l'ambiguïté, de la subjectivité dans l'évaluation de la situation de l'enfant, afin de ne pas provoquer des séparations intempestives. Ensuite, tenter le plus possible de trouver des possibilités alternatives à la séparation pure et simple (par exemple, faire appel aux grands-parents, ou l'accompagnement thérapeutique mère-nourrisson). Le placement réalisé, il convient d'associer les parents au soutien psychologique de l'enfant. Le risque est de perdre totalement de vue le sens des désordres comportementaux de l'enfant tant dans sa famille (lors d'un retour), que dans les lieux d'accueil (famille d'accueil, institution) et décréter, par exemple, une psychothérapie « impossible », alors qu'elle n'est qu'inadéquate. Pourquoi ne pas imaginer « une grande alliance thérapeutique » où serait pris en compte non seulement l'enfant, mais aussi ses parents, ses éducateurs, sa famille d'accueil éventuelle, certains personnels des institutions (Rose, 1992).

Plus précisément, de notre étude se dégage la nécessité d'un travail de régulation pour permettre l'élaboration aux niveaux individuel et collectif des productions fantasmatiques, en lien avec la suppléance familiale et les dimensions profondes de la personnalité des agents. Il s'agit encore de faciliter une réflexion collective sur les pratiques en fonction des choix et contraintes organisationnelles. De mettre en œuvre des recherches, des études intra-institutionnelles, de monter des groupes de réflexion, d'évaluation (Durning, 1985). De proposer aux équipes éducatives un soutien dans le quotidien et des supervisions régulières. D'engager sérieusement des actions de formation pouvant donner au personnel éducatif les moyens quasi « cliniques » de lire les métaphores comportementales, des enfants, des parents, d'eux-mêmes, pour savoir y répondre, non au niveau de l'acte, mais au niveau de son sens profond. Des interventions institutionnelles faisant appel à des consultants extérieurs sont à envisager comme un procédé évident, indispensable, à l'instar des supervisions de thérapeutes. Plus un intervenant est à distance d'un système et plus il est capable de l'aider de par la distance même qu'il a à ce système.

Quelques solutions originales peuvent sans doute être envisagées : le placement des enfants uniquement le week-end (au moment où les tensions sont les plus fortes), l'accompagnement individualisé des parents, de l'enfant ; les groupes de soutien aux parents (notamment un groupe de quelques parents avec enfant placé et beaucoup de parents dont l'enfant est revenu dans sa famille) ; la thérapie familiale, bien sûr, qu'il faut développer davantage au niveau du projet thérapeutique ; les programmes d'éducation parentale. Il s'agit d'agir très précocement au niveau préventif, bien avant le placement, afin de l'éviter le plus possible. Et, en tout cas, « il ne faut jamais effectuer un placement avant que les parents aient réussi à expliquer à tout leur réseau de relations pourquoi l'enfant est placé », de façon que la famille puisse maintenir l'intégrité de son réseau social de support. Enfin, il ne faut pas oublier de prévoir des mesures de soutien au moment du retour de l'enfant dans sa famille (Durning, 1992).

En ce qui concerne l'agir préventif précoce, il y aurait lieu de prévoir, encore plus en amont une information des lycéens sur les crises existentielles et familiales, à propos des différents intervenants professionnels pouvant apporter une aide, etc., de façon à ce que la prévention et les interventions précoces ne soient plus vécues de façon péjorative (tant par la famille que par son réseau de relations), mais qu'elles entrent dans le cadre d'une adhésion culturelle pratiquement valorisante.

Toutes ces mesures destinées à « élargir le champ des possibles » (Elkaïm, 1989) devront se doter de moyens pour les régulations, les supervisions, les formations. Moyens financiers et humains surtout en psychologues, psychosociologues et sociologues, voire d'éthologues et d'ethnologues. Favoriser les possibles, c'est aussi garder l'esprit ouvert, loin des querelles de clochers et se faire fort, si l'on est « psychanalyste » d'aller jeter plus qu'un œil dans le camp des systémiciens et l'inverse pour ceux-là. De mener une véritable réflexion systémique globale qui prendrait en compte aussi bien les psychismes que les interactions, les fantasmes que les communications.

Finalement, au travers d'un questionnement sur la suppléance familiale, ce sont deux conceptions fort différentes de l'Aide Sociale à l'Enfant qui s'opposent aujourd'hui. Selon le schéma que l'on pourrait appeler « classique » de l'ASE, dans l'ordre de la substitution, de la métaphore, l'enfant est au centre d'un enjeu inconscient autour

duquel se nourrit un conflit entre famille et institution. La famille naturelle, défaillante, devient l'anti-famille idéale, alors que l'institution baigne dans cet idéal de la famille parfaite. Le triangle Famille-Enfant-Institution devient alors métaphore d'une lutte pour et contre l'idéal, tout à la fois. Aller au delà de cette lutte c'est d'abord travailler sur le fantasme de cette famille idéale, de ces parents idéaux, et donc sur le fantasme de l'institution-substitut-familial-idéal, ce qui nous amène à un nouveau schéma de l'ASE, dans l'ordre de la suppléance, de la métonymie, pour lequel famille défaillante, enfant placé et institution suppléante forment un système d'entraide et de solidarité. L'institution offre un accueil aidant aussi bien à l'enfant qu'à ses parents et ceux-ci acceptent plus facilement ce tiers aidant qui les prend au sérieux en tant que personnes en souffrance.

Il s'agit alors de sortir du schéma linéaire de la cause et de l'effet, dans le style : « une famille défaillante produit un enfant perturbé », pour entrer dans un schéma systémique de circularités, de boucles, dans lequel l'institution ne remplace plus la famille, mais vient s'associer au système Famille-Enfant pour pouvoir aider à sa transformation. Au travers de ses comportements, excessifs, symptomatiques, parfois moins, l'enfant illustre, parle la métaphore Famille/Institution. Il dit qu'il est en transit, en recherche de lui-même, de sa place au monde, qu'il hésite entre ces deux termes, qu'il les teste, qu'il a besoin d'être rassuré sur la solidité de ce monde des adultes, parfois si obscur, qui sera le sien. Les actes de l'enfant doivent alors être interprétés à leur juste sens, sens qui sera mis à l'épreuve des rencontres entre famille, enfant et institution. Pour cela les inconscients ne devront plus être ignorés, mais décodés, pour dire les mots cachés sous les actes des parents, de l'enfant, mais de l'institution aussi, actes qui parlent tous des états de ce système triangulaire.

J'ai envie d'aller plus loin et demander si déjà les mots, les sigles, ne seraient pas porteur d'une idéologie aliénante. ASE, Aide Sociale à l'Enfance, n'y a-t-il pas là de cette centration dramatisante, exclusive, malsaine sur « ce pauvre petit » ? Ne devrait-on pas y associer une ASP, Aide Sociale aux Parents, et au bout du compte parler plutôt d'ASF, Aide Sociale aux Familles ? Et à la limite, pourquoi ne pas laisser tomber l'enfant lui-même (façon de parler, bien sûr, nous parlons d'éclairage) ? Qu'en peut l'enfant si ses parents sont défaillants, la première urgence ne devrait-elle pas porter sur ses parents ?

Alors, pour achever cette étude sur une petite note d'ironie, de rêve, peut-être d'humour, nous proposons au lecteur de se transporter par l'esprit à un ou deux siècles dans le futur, car peut-être en ces temps regardera-t-on avec étonnement cette ASE archaïque du XXe siècle, un peu sauvage, un peu paradoxale, tout comme nous nous étonnons aujourd'hui des négligences sociales du XIXe siècle.

« Les Duponch ont de sérieuses difficultés avec leurs trois enfants. La vie familiale est sous tension permanente, les coups pleuvent, la violence est très grande, même mari et femme ne se font pas de cadeaux. Les résultats scolaires des enfants sont catastrophiques, l'aînée n'a plus beaucoup d'appétit, le second se replie et s'isole, le plus petit est très nerveux, il ne tient pas en place. Il y a une semaine, deux éducateurs et un psychologue sont venus voir les Duponch. Ils furent bien accueillis car c'est sur le conseil des Dutruch, des voisins qui ont fait un placement thérapeutique

l'année dernière, que les Duponch ont fait appel à l'ASF. La situation est évaluée et le dispositif de placement parental est proposé et accepté. Aujourd'hui il est opérationnel et la situation peut être ainsi décrite. Les parents sont hébergés durant quinze jours à un mois dans un centre de placement de parents. Leurs employeurs continuent à leur verser les salaires financés par la cotisation ASF. Dans ce centre, les parents peuvent prendre de la distance par rapport aux conflits familiaux, ils travaillent sur leur situation de couple, sur les difficultés rencontrées avec leurs enfants. Ces derniers vivent à leur foyer, vont normalement à l'école, leur vie n'a pratiquement pas changé, hormis les tensions familiales qui semblent s'être envolées. Une équipe d'éducateurs et d'aides ménagères se relaie en permanence, durant tout le séjour des parents au centre, pour assurer la garde des enfants, de la maison, l'entretien courant et un certain travail psychologique. Des séances régulières sont prévues au centre avec parents et enfants afin que ce niveau de relations soit aussi éclairci et résolu. Les relations un peu troubles entre le père et sa fille aînée adolescente sont abordées et donnent lieu à des échanges bénéfiques qui vont permettre une plus grande autonomie de la jeune fille et pousser le couple parental à réajuster leurs sentiments et désirs mutuels. Finalement, un test de retour des parents est réalisé un week-end. Test réussi, une semaine plus tard, les parents étaient de retour à leur foyer. Pendant encore six mois, la famille suivra des séances de régulation afin de conforter le retour à la normale des relations entre tous ses membres. Il y a quelques jours, les Duponch ont vivement conseillé le placement parental à leurs voisins, les Dulouch, dont le fils aîné a des comportements pour le moins bizarres.. »

Références

1. Bowlby, J. (1969). *Attachement et perte*. T. I : *L'attachement*, t. II : *La séparation*, t. III : *La perte*. Paris : Presses Universitaires de France, 1984.
2. Couillaud, D. (1992). D'où viennent les résistances à faire participer les parents à la prise en charge de leurs enfants ? *Le Nouveau Mascaret*, 4, avril, 43-57.
3. David, M. (1989). *Le placement familial, de la pratique à la théorie*. Paris : Editions E.S.F.
4. De Bechillon, C. et al. (1994). L'AEMO et la prise en charge clinique des maltraitances. *Le Nouveau Mascaret*, 22, février, 36-41.
5. Delerue, H. P. (1992). Suppléance familiale : particularismes et paradoxes en placement familial. *Communautés Educatives*, 80, septembre, 61-63.
6. Durning, P. (1985). *Education et suppléance familiale*. Publications du C.T.N.E.R.H.I., Paris : Presses Universitaires de France.
7. Durning, P. (1992). L'enfant, enjeu des interactions entre familles naturelles, milieux de suppléance familiale et travailleurs sociaux. *Communautés Educatives*, 80, septembre, 51-60.
8. Elkaim, M. (1989). *Si tu m'aimes, ne m'aime pas (approche systémique et psychothérapie)*. Paris : Edition du Seuil, La Couleur des Idées.

9. Fromet, M. (1992). Jeunes en difficulté : suppléance familiale. *Communautés Educatives*, 80, septembre, 7-8.
10. Harlow, H. F. (1972). Love Created, Love Destroyed, Love Regained. In *Modèles animaux du comportement humain*, C.N.R.S., Colloques Internationaux, n° 198.
11. Lenné, E. (1992). Familles d'accueil et assistante maternelles. *Communautés Educatives*, 80, septembre, 65-68.
12. Le Pennec, Y. (1992). Regard critique sur les pratiques de « suppléance familiale ». *Communautés Educatives*, 80, septembre, 19-23.
13. Lorenz, K. (1978). *L'année de l'oie cendrée*. Paris : Stock.
14. Pages, M. et al. (1979). *L'emprise de l'organisation*. Paris : Presses Universitaires de France.
15. Rose, P. (1992). Attachement et déracinement au cœur de l'enfant placé. *Communautés Educatives*, 80, septembre, 31-43.
16. Selvini Palazzoli, M. et al.(1990). *Les jeux psychotiques dans la famille*. Paris : Editions E.S.F.
17. Spitz, R. A. (1968). *De la naissance à la parole, la première année de la vie de l'enfant*. Paris : Presses Universitaires de France.
18. Tomkiewicz, S., Vivet, P. et al. (1991). *Aimer mal, châtier bien, enquête sur les violences dans des institutions pour enfants et adolescents*. Paris : Seuil.